

Club canin : 23 participants aux brevets et concours de ring

C'est sur trois jours ce week-end que s'est déroulé, à Toulven, le concours annuel de ring (catégories ring 2 et 3) regroupant un total de 23 participants. Ce concours était organisé par le Club canin de l'Odet (CCO).

Bravés les intempéries et le « temps de chien » du samedi, le CCO a pu néanmoins tenir parfaitement son planning du week-end, à commencer dès vendredi par les CSAU et les brevets, avec dix conducteurs concernés dans cette première étape.

Ont suivi les compétitions de ring 2 et ring 3, supervisées par le juge Laurent Bernard, assisté d'Anthony Frin et de Christophe Domart.

45 minutes très strictes

45 minutes et une rigueur exemplaire étaient au programme de chaque animal et du conducteur attentif aux moindres défaillances. Saut, refus d'appâts, attente, rapport d'objet, absence ainsi que l'impressionnant mordant étaient quelques-uns des passages obligatoires pour l'obtention des précieux points, des points que les intéressés peuvent cumuler d'un rendez-vous à l'autre. Landerneau, Saint-Brieuc, Pontivy, Plouay ou encore Morlaix faisaient partie



● Catherine Deruy, présidente du Club canin de l'Odet et commissaire de l'épreuve, ici en compagnie de Yonel Thibaudeau et « Solo » et de Laurent Bernard, juge-arbitre.

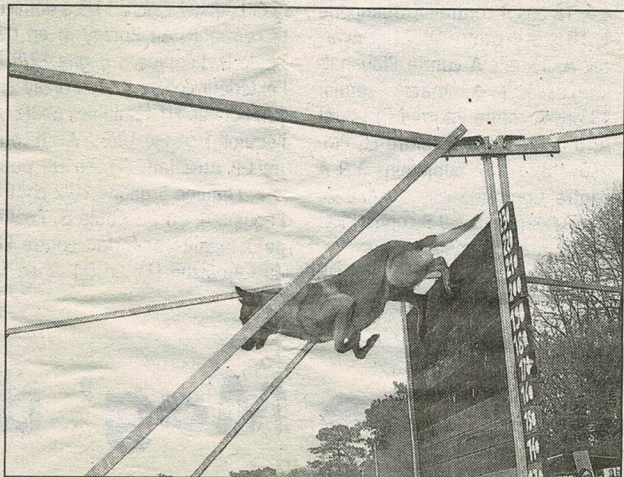
des clubs canins présents pour cette manifestation réussie, destinée uniquement aux chiens « à papiers » (chiens LOF), principalement des bergers belges, bergers allemands et des rottweilers.

Résultats

En ring 2. 1. Guy Alart avec Titeuf, de Plouay; 2. Patrice Audran avec Urtonn, de Plecscop et 3. Stéphane Frage avec Tiger, de Plomeur.

En ring 3. 1. Michel Mélou, avec

Saphir, de Plecscop, 2. Marcel Floe'h avec Arkouna, de Rédéné, 3. Bertrand Le Strat avec Snyk, de Pontivy, 4. Gilbert Vieites avec Timberland, de Brest-Guipavas, 5. Jean-Yves Philippe avec Pharouk, de Plouay.



● Le passage de la palissade, l'une des premières épreuves du parcours de 45 minutes prévue pour chaque chien.



● Le saut en longueur se déroulait, sous l'œil attentif du conducteur et des juges.